

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-523410

122857

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7289 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELMRABET OSSAMA

Date de naissance : 18/03/1969

Adresse : N°6, Rue I, 204, Dar Bouazzia

Tél. : 0669 787 331 Total des frais engagés : 4500 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/07/2022

Nom et prénom du malade : Longhi Maina Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 09/07/2022

Signature de l'adhérent(e) :

HAKMI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/2022	08		Brutus	INP Dr Généraliste Entrée En Comptabilité Has 066 96 14 09 16 8690

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>RADILOGIE HAY HASSENI KIFIA B. 1mm Commune de Route d'Azemmour Pd. Sidi Abderrahmane - Casablanca Tél. 05 22 90 07 07</i>	14/06/22	250	500,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	G	<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D	00000000 35533411	B	<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
		21433552 00000000		<input type="text"/> DATE DU DEVIS
		11433553		<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Imane BEKOUCHI
Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique

Chirurgie gynécologique - Maladies du Sein
Coelioscopie - Colposcopie - Hystéroskopie
Stérilité - Procréation Médicalement Assistée
Diplômée en Echographie de l'Université
Paris - Descartes

الدكتورة إيمان بکوشي
اختصاصية في أمراض النساء
والتوسيع



جراحة السرطان - أمراض الثدي
التشخيص و الجراحة بالمنظار - العقم
المساعدة الطبية على الإنجاب
حاصلة على دبلوم الشخص بالصدى جامعة
ديكارت - باريس

Casablanca, le : ٩ / ٥ / ٢٠١٤ الدار البيضاء، في :

Mme :

Amna Louafi
Naeem

→ Naeem graphie
bilatéral

Dr. Imane BEKOUCHI
GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE
Immeuble Communal Rte d'Azemmour Entrée B, 2ème Etage - N°11 - Hay Haïssani - Casablanca
GSM: 0661 961404 - Tél.: 05 22 930 930

Dr. Imane BEKOUCHI
GYNECOLOGUE OBSTETRICIENNE
Immeuble Communal Rte d'Azemmour Entrée B, 2ème Etage - N°11 - Hay Haïssani - Casablanca
GSM: 0661 961404 - Tél.: 05 22 930 930

عمارة الجماعة المدخل ب، الطابق الثاني رقم 11، طريق أزمور- الحي الحسني - الدار البيضاء
Immeuble Communal Rte d'Azemmour, Entrée B, 2ème Etage - N°11 - Hay Haïssani - Casablanca
E-mail : dr.bekouchi@gmail.com - GSM : 06 61 961 404 - Tél.: 05 22 930 930



مركز الفحص بالأشعة
”حي الحسني - أنفا“

14/06/2022

Casablanca, le -----

Facture N° 1990/06/2022

Nom patient : LOUDRHIRI NAIMA

Examen(s) réalisé(s) : MAMMOGRAPHIE BILATERALE

Date Examen(s) : 14/06/2022

Montant : 500 DH

Montant Produits : 0,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
MONTANT TOTAL :
CINQ CENTS DIRHAMS

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13
Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - ICE : 001686337000022

RADIOLOGIE HAY HASSANI
ANFA



Dr. O. Alami

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Dr N. Faris

Spécialiste en Radiologie
Lauréate de l'Université Nancy I
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

14/06/2022

PATIENT : Mme. LOUDRHIRI NAIMA
MEDECIN TRAITANT : IMANE BEKOUCHE
EXAMEN(s) REALISE(s) : MAMMOGRAPHIE BILATERALE

Cher Docteur,
Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

MAMMOGRAPHIE BILATERALE

INDICATION

45ans, 5 enfants, normalement réglée.

Dépistage.

TECHNIQUE

Il a été réalisé une incidence crano- caudale, une incidence médio- latérale oblique sur chaque sein, complété par un profil interne et une compression localisée gauches

RESULTATS

- ❖ Seins de volume symétrique.
- ❖ Densité mammaire de type B.
- ❖ Zone de distorsion architecturale au niveau du QSE gauche, qui disparaît sur le cliché de la compression localisée.
- ❖ Absence d'asymétrie focale de densité.
- ❖ Absence de foyer de macrocalcification.
- ❖ Ganglions axillaires liposcléreux.
- ❖ Les enveloppes mammaires sont libres.

AU TOTAL

Examen classée BI-RADS 1 de L'ACR à droite et BI-RADS 3 de L'ACR à gauche.

A compléter par échographie mammaire pour un ACR définitif.

CLASSIFICATION Bi-RADS (American College of Radiology) (ACR):

Bi-RADS 0 de ACR : Nécessité d'investigations complémentaires.

Bi-RADS 1 de ACR : normale (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre du dépistage).

Bi-RADS 2 de ACR : Lésion bénigne (surveillance systématique tous les 2ans dans le cadre du dépistage).

Bi-RADS 3 de ACR : Lésion probablement bénigne (surveillance semestrielle est conseillée pendant 1 an puis annuelle pendant 2ans).

Bi-RADS 4 de ACR : Une vérification histologique est souhaitable, une biopsie devrait être envisagée.

a : Lésion plus bénigne que maligne.

b : 50% bénigne, 50% maligne.

c : Lésion plus maligne que bénigne.

Bi-RADS 5 de ACR : Lésion fortement suspecte de malignité (une biopsie-exérèse est souhaitée).

N.B : Prière de bien vouloir conserver les clichés pour le futur contrôle. Merci.

Confraternellement

DR O.ALAMI

RADILOGIE HAY HASSANI
10, Imm. Communal Route d'Azemmour
et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca
Tél : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07